

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 14 SEPTEMBRE 2015 A 20 H 15**

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Quinze, le **14 SEPTEMBRE A 20 H 15**

Extrait affiché le :  
**15 septembre 2015**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoit, Maire.

**5<sup>ème</sup> séance 2015**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO  
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,  
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER  
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,  
M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE  
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,  
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,  
Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier  
Conseillers Municipaux.

**Absent excusé** : M. PIERRON Joël

**Objet** : Article L.2122-22 du Code  
Général des Collectivités Territoriales :  
Décisions prises par le Maire.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme FLICKER Gisèle	à	Mme GÉROME Line
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 99/2015

**Secrétaire de séance** : M. DEMENGE Abel

Conformément à l'article L2122-22 du Code Général des  
Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a  
prises par délégation du Conseil :

- n° 13, 15 et 21/2015 portant agrément de 3 sous-traitants (2 pour les travaux de la voie de délestage, 1 pour le centre de secours),
- n° 14/2015 portant attribution du MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de réfection des murs du cimetière rive droite,
- n° 16/2015 concernant la mise en souterrain du réseau orange dans le cadre de la création de la voie de délestage,
- n° 17 et 20/2015 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant 33 biens,
- n° 18/2015 portant passation de 2 avenants pour la construction du centre de secours,
- n° 19/2015 portant attribution du MAPA (Marché à Procédure Adaptée) pour les fournitures de bureau pour 3 ans avec possibilité de reconduction d'1 an.

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,